

Le Teil > Mont Aigoual



TOUR
DE FRANCE

Programme
des animations :
www.mairie-le-teil.fr

Le TeiL
Ville départ
Jeudi 3 septembre
2020



Vie municipale

Maire et adjoints :
la nouvelle équipe

Séisme

Le projet partenarial d'aménagement
en quelques mots

Urbanisme et travaux

Des nouvelles
de la déviation

04 75 52 82 34
internet@viviers-facades.com
www.viviers-facades.com

Zone Industrielle Sud
07400 LE TEIL



CMC vétérinaire Helvie

Médecine - Chirurgie - Analyses médicales
Radiographie - Acupuncture - Ostéopathie

Ludvine MONIER-THOMAS Dr vétérinaire 21445
ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL • Tél. : 09 53 00 94 05
Boutique en ligne : www.kalivet.com

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CHAMORRO MICHEL - Responsable du centre

Pôle Activité la Rotonde - Allée Henri Lextrait
07400 LE TEIL - Tél : 04 75 49 06 31
socotat@wanadoo.fr



Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritétest, membre du groupe SGS.

AVS
DES POSTES, DES PROFILS, DES EMPLOIS

**Entreprises ! vous avez besoin de personnel ?
Salariés ! vous recherchez un emploi ?**

Nucléaire et tous emplois

Rejoignez A.V.S.
04 75 521 269

9 Av. du 8 Mai
07400 LE TEIL

Retrouvez votre agence spécialisée dans l'industrie et le nucléaire sur www.avs-emploi.fr

audigier sautel - **A.S.G.T.S.**
Génie Thermique Sanitaire

ÉNERGIES RENOUVELABLES - CHAUFFAGE
PLOMBERIE - CLIMATISATION - SANITAIRE
ZINGUERIE - DÉPANNAGES - SALLES DE BAINS

8, av. Gaston Vernier • ZA du Meyrol • 26200 Montélimar • Tél. : 04 75 01 48 48
contact@audigier-sautel.fr • www.audigier-sautel.com



Netto
LE TEIL

OUVERT
NON-STOP

DU LUNDI
AU SAMEDI
DE 8H30
A 19H30

DES PRIX BAS TOUS LES JOURS

Ouvert le dimanche matin
8h30 à 12h30 TOUTE L'ANNÉE

LOUEZ-MOI
Lavage à partir de 3€80




AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
Fax: 04 75 54 50 08 E-mail: info.combet@wanadoo.fr

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE

EIFFAGE
LAURANS

TERRASSEMENT - VRD
PUBLICS - INDUSTRIELS
PARTICULIERS
CARRIÈRES - SABLIERES
LIVRAISONS

20, route des Plots
07230 CHANDOLAS
Tél. : 04 75 39 31 18
Fax : 04 75 39 36 06
foreziennesud.infrastructures@eiffage.com

RÉALISATION DE
RÉSIDENCES ET DE VILLAS
DISPONIBLES EN DRÔME ET
ARDÈCHE

PROMOTION IMMOBILIÈRE

SDH
Constructeur

GESTION D'UN PATRIMOINE
LOCATIF SOCIAL

ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT
A VOCATION RÉGIONALE

APPARTEMENTS ET VILLAS
LOCATIVES DISPONIBLES EN
DRÔME ET ARDÈCHE

**VOUS AVEZ UN PROJET À DÉVELOPPER SUR VOTRE COMMUNE NOTRE
ÉQUIPE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR LE CONCRÉTISER**

SDH CONSTRUCTEUR 04 75 81 39 39
4 et 6 RUE PASTEUR À VALENCE – PLACE ST MARTIN À MONTÉLIMAR
E-MAIL : SIEGESOCIAL@SDH-CONSTRUCTEUR.FR
WWW.SDH-CONSTRUCTEUR.FR

edito



Chères teilloises, chers teillois,

Je commence cet édito en vous remerciant toutes et tous pour la confiance que vous nous avez accordé lors des élections de mars.

Je sais ô combien ma responsabilité et celle de l'ensemble de l'équipe qui m'accompagne est grande pour affronter toutes les tâches qui nous incombent. Je suis très fier de cette nouvelle équipe et je sais qu'ils seront tous au rendez-vous.

Comme vous le savez, nous aurons deux crises majeures à surmonter au Teil : le séisme du 11 novembre 2019 et la crise sanitaire qui s'est transformée en crise sociale et économique suite à la pandémie.

Le projet partenarial d'aménagement (PPA) qui fixe les objectifs et les enjeux de la reconstruction du Teil tout en fixant les moyens financiers et humains de chaque partenaire signataire est en cours de signature. Nous avons déjà choisi l'équipe qui aura en charge de nous accompagner dans cette tâche. L'étude ensemble qu'elle va mener dans les mois à venir sur l'ensemble de la commune, devra aussi permettre de définir une stratégie, d'identifier des sites prioritaires et de rassembler auprès de tous les partenaires nationaux et les budgets indispensables à la reconstruction.

La deuxième crise dont je parlais est la pandémie qui nous a touchés et qui a démontré s'il s'en fallait, la présence indispensable des services publics qui ont joué un rôle majeur au cours de cette période et le rôle des actions de solidarités portées par les associations ou les habitants eux-mêmes.

La ville que nous aurons à reconstruire doit s'appuyer sur ces fondements qui font la richesse de notre commune : des services publics très présents, un tissu associatif très développé, un tissu économique de qualité. Tout cela au service de tous les teillois !

Avec la réalisation du contournement du Teil, cette reconstruction pourra faire la part belle non seulement à des modes de circulation doux mais aussi à la réimplantation d'arbres dans tous les quartiers.

J'aurai l'occasion de revenir plus en détail sur l'ensemble de ces sujets dans les 6 ans à venir. En feuilletant ce magazine, vous pourrez découvrir l'équipe et les missions de chacun, prendre connaissance du budget que nous venons de voter avec les priorités que nous nous fixons, mais aussi avoir un point sur les travaux ou chantiers déjà en cours.

Sachez que vous pouvez compter sur notre écoute et notre accompagnement. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, des permanences se mettront en place dès la rentrée.

Passez un bel été,

Olivier Peverelli
Maire du Teil

Sommaire

■ Vie municipale P. 04

- Présentation du nouveau conseil municipal
- Vote du budget
- Le conseil municipal des enfants
- Spécial Covid 19 - Retour sur la gestion de crise

■ Culture P. 9

- Des témoignages pour raconter notre histoire commune

■ Séisme P. 10

- Zoom sur le projet partenarial d'aménagement (PPA)
- Le bar «Le Mélassien» est en cours de démolition
- Dernière minute : L'église de Mélas retenue par la «mission Bern»
- Les travaux dans les écoles vont démarrer
- Le collectif des sinistrés
- Le répertoire des aides aux sinistrés
- La parole aux habitants

■ Urbanisme et travaux P. 14

- Le mur végétalisé de la place Garibaldi
- La nouvelle école sort de terre
- Des nouvelles de la déviation

■ L'écho des commerces P. 16

■ Tribunes libres P. 18

■ Agenda P. 19

Présentation du nouveau conseil municipal

Le 16 mars dernier les élections municipales ont eu lieu. Olivier Peverelli et la liste «Le Teil, en avant» ont été élus dès le premier tour. Voici les résultats du 1er tour des élections municipales pour la commune du Teil :

- Liste 1 – Raphaël Buard – «Le Teil, c'est vous» : 14.32%
- Liste 2 – Sophie Lorenzo – «Un regard nouveau sur Le Teil» : 21.58%
- Liste 3 – Olivier Peverelli – «Le Teil, en avant» : 64.10%

■ Le Teil en avant !



Olivier PEVERELLI
Maire
Vice-président du
Conseil départemental

Intervention d'Olivier Peverelli le soir de l'élection :

«Je remercie ainsi que toute mon équipe, les teilloises et les teillois pour la confiance qu'ils nous ont donné dès le premier tour de cette élection municipale. On peut dire que nous en sommes fiers mais nous en serons surtout dignes.

Nous sommes conscients que cette confiance en notre équipe s'est renforcée, depuis la catastrophe qui nous a tous touchés, ce fameux 11 novembre. Nous avons su démontrer notre capacité à réagir et à faire face à l'adversité. Je remercie vivement toute l'équipe sortante qui a largement contribué à ce résultat.

J'ai ce soir une pensée toute particulière pour tous les colistiers qui sont devenus des amis et ont décidé de ne pas se représenter : merci à vous pour ces 6 années passées en ayant essayé je le rappelle, trois catastrophes naturelles majeures : deux épisodes cévenols et un séisme.

Notre nouvelle équipe s'est construite avec des anciens élus expérimentés et des forces nouvelles qui se sont révélées à la fois dans des associations teilloises et beaucoup pour venir en aide à vous tous, teillois sinistrés. Nous serons à pied d'œuvre dès demain pour nous atteler à l'immense tâche qui nous attend. Je remercie une nouvelle fois tous les électeurs qui sont venus voter dans un contexte inédit en France avec la pandémie qui nous menace. J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui auraient aimé se déplacer mais pour des raisons fort compréhensives n'ont pas fait le déplacement.

Merci à tous et « Le Teil, en avant ! »

Le maire et ses adjoints après le conseil municipal du 25 mai 2020.



■ Présentation des adjoints et délégués

Les adjoints



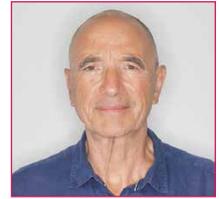
Pascale TOLFO
1ère Adjoint
Travaux et
participation citoyenne



Michel JOUVE
2ème Adjoint
Administration générale,
personnel et sécurité



Cécile BAYLE
3ème Adjoint
Solidarité et écologie



Bernard NOEL
4ème Adjoint
Economie et urbanisme



Virginie FAURE-PINAULT
5ème Adjoint
Réussite éducative



Alain MAZEYRAT
6ème Adjoint
Reconstruction post-séisme



Patricia DIATTA
7ème Adjoint
Finances et délégation de service public



Michel GALIANA
8ème Adjoint
Jeunesse

Les conseillers délégués



Catherine GUILLOT
Conseillère-déléguée
Politique de la ville



Jacques CHABAUD
Conseiller-délégué
Environnement et conseil
municipal des enfants



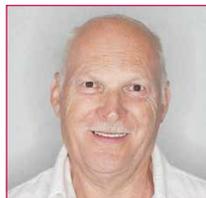
Noëlle MAZELLIER
Conseillère-déléguée
Événementiel et vie
des quartiers



Jean-Paul MICHEL
Conseiller-délégué
Sports, vie des clubs et suivi du
contournement du Teil



Nadia SEGUENI
Conseillère-déléguée
Culture et vie
associative



Gérard GRIFFE
Conseiller-délégué
Cérémonies patriotiques
et éclairage public



Sonia GARRAUD
Conseillère-déléguée
Tourisme et
déplacements doux



Richard DERSI
Conseiller-délégué
Politique sportive en direction
des jeunes

Les conseillers municipaux



Gunes KESKIN



Michael VALLON



Amélie SOUCHE



Abdelaziz BOUKAL



Elisabeth CHASSON



Alain BORNES



Julie HEYNDRICKX

■ Conseillers municipaux d'opposition

Un nouveau regard pour Le Teil



Sophie LORENZO



Bernard GLEYZE



Ludivine DURIF

Le Teil, c'est vous



Raphaël BUARD



Carine GAILLARD

Vote du Budget 2020 : un budget exceptionnel



■ Le mot de Patricia Diatta, adjointe aux finances :

«Le budget 2020 a été construit avec une ambition forte pour l'avenir. Il s'articule principalement autour de trois axes :

- La reconstruction,
- La réussite éducative,
- Le cadre de vie.

Ce budget est exceptionnel à plusieurs titres.

Il marque le début de la **reconstruction** de notre ville après le séisme, mais conforte également la réalisation de projets majeurs déjà engagés avant le 11 novembre 2019. Les investissements à réaliser, au-delà des montants engagés, représentent un enjeu fort pour la ville que nous souhaitons dans les années futures. Au cours des années 2020-2022, nous prévoyons d'investir plus de 22 M€ sur la commune, dont 10 M€ dès 2020.

L'amélioration de la situation financière de notre commune au cours des dernières années nous permet de réaliser ces investissements importants. Nous allons relever ce challenge sans augmentation des impôts. Nous y parviendrons grâce aux partenariats, aux soutiens des collectivités et aux dons reçus.

La **réussite éducative** représente plus de la moitié des investissements de 2020, avec la construction du nouveau groupe scolaire, des travaux de grande ampleur sur les écoles de Mélas et du Centre.

La **qualité de vie** au quotidien des Teillois est également une priorité qui se traduit par des actions dans plusieurs domaines :

- La sécurité : renforcement de la vidéoprotection, de la police municipale...
- Les déplacements : travaux de voirie, acquisition d'un vélobus, création du parking Laparel en centre-ville, d'une voie verte reliant le cœur de ville au quartier de Mélas...

L'année 2020 marque la première étape de la reconstruction avec les études préalables et le démarrage des premiers chantiers d'ici quelques semaines. Ce budget va bénéficier à tous les Teillois avec des projets que nous pensons essentiels pour l'ensemble des habitants.»

■ Les grands projets inscrits au budget 2020 en quelques chiffres :

- Nouveau groupe scolaire : 3,8 millions d'€
- Ancien temple : 434 000 €
- Parking Laparel : 480 000 €
- Rénovation éclairage public : 300 000 €
- Aménagement nouveau centre technique municipal : 144 000 €
- Voiries : 300 000 €



■ La reconstruction en quelques chiffres :

- 526 000 € versés à ce jour pour l'hébergement d'urgence des sinistrés
- 250 000 € pour le relogement de l'école de Frayol dans des bâtiments modulaires
- 1,8 millions d'€ : prise en charge des premiers travaux et études pour la reconstruction des équipements communaux (églises, écoles, mairie, voiries, cimetières).
- 250 000 € : fonds d'urgence immobilier pour permettre la reconstruction des quartiers les plus impactés.

Le conseil municipal des enfants 2019/2020

Le conseil municipal des enfants a été élu en octobre dernier. Suite au séisme et à la pandémie du Covid19, leur mandat n'a pu s'exercer dans des conditions normales et leurs rencontres ont été rares. C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé que ceux qui le souhaitent pourraient reconduire leur mandat à la rentrée scolaire prochaine afin de représenter leurs camarades et défendre leurs projets.

Collège Chamontin

CHAZE Clémence
BOYER Tylia
LACROIX KESKIN Luna

Collège La Présentation

TLEMCANI Farid

Ecole du Centre

NACERI Fatima
QUARTIER RIVOIRE Anthony
QUARESMA DE ARAUJO Thaina
HEYNDRICKX Charlie
MELENDES Joad
FRENEA Soan
LAOUIBI Doha
GIACOMELLI Kenzo

Ecole St Etienne de Mélas

WATHIER Dylan
NOEL Juliette

Ecole de Mélas

COURTIAL Cléo

Ecole de Frayol

BOUCHELAGHEM Douaa
ACHAOUI PLANET Laïla

Ecole St Louis

TLEMCANI Chamse Eddine

Collège La présentation

METIVIER Mathis



Elections



Cérémonie du 11 novembre



Atelier

■ Elections 2020/2021

La campagne pour les élections des conseillers municipaux enfants 2020/2021 débutera quelques jours après la rentrée de septembre. Ce sont leurs camarades de classe, du même niveau, qui les éliront.

Si votre enfant souhaite participer et que vous avez des interrogations, vous pouvez contacter le pôle enfance jeunesse de la commune au 04 75 50 07 07.

Spécial Covid 19 - Retour sur la gestion de crise

La France a connu une situation inédite avec la crise du Covid 19. Retour sur décisions prises dans l'urgence :

► La « lettre du confinement » du Maire

Dès les premiers jours, le Maire Olivier Peverelli a souhaité mettre en place « la lettre du confinement » permettant de donner toutes les informations nécessaires aux teillois.

► L'achat et la distribution de masques à tous les teillois

En parallèle de cela, des masques ont été commandés massivement pour une distribution à tous les habitants. Courant mai, les élus, accompagnés de bénévoles, des sapeurs-pompiers et des gendarmes ont fait du porte à porte pour les distribuer puis ont organisé des permanences à la salle Paul Avon pour ceux qui n'étaient présents chez eux au moment de leur passage. Ils en ont profité pour distribuer ceux de la région Auvergne Rhône Alpes.



► Un accueil des enfants de personnels mobilisés dans la gestion de crise mis en place

Dès les premiers jours du confinement, un accueil spécifique a été mis en place à l'école de Mélas. Dès l'annonce de réouverture possible des écoles, tout a été mis en œuvre pour accueillir tous les élèves dans les conditions sanitaires imposées.



► La mise en place d'un marché dans l'enceinte du stade pour aider les producteurs locaux

► Des défis et des vidéos pour se soutenir entre teillois

Dès les premiers jours du confinement, la commune a décidé de mettre en place deux défis sur les réseaux sociaux intitulés « remèdes contre la morosité ». De nombreux teillois ont ainsi partagé chaque jour des photos de la vue de leur fenêtre ou jardins. Des vidéos ont également été diffusées : ateliers pour les enfants par les ATSEM, sketch, ateliers sportifs...

► Une exonération pour les restaurants et les commerçants du marché

L'exonération des droits de place, des redevances d'occupation du domaine public et de certains loyers pour les restaurants et commerçants du marché et du vide grenier a été votée par le conseil municipal.

► Un soutien affirmé aux associations sportives

Les subventions aux clubs sportifs ont également été votées lors du conseil du 08 juin dernier : compte tenu du contexte difficile pour les clubs, elles sont inchangées par rapport à l'année dernière.



► Pas d'augmentation des prix pour les familles pour la rentrée prochaine

Compte tenu des difficultés des familles suite au séisme et au Covid19, les prix de la cantine, du périscolaire et de l'EMAPS restent inchangés pour l'année scolaire à venir 2020/2021 à venir.

Des témoignages pour raconter notre histoire commune

« Dans le cadre d'un projet « Identité du Teil » et d'un contexte exceptionnel après séisme, nous avons décidé de raconter votre histoire, notre histoire commune et ce qu'elle dit de notre attachement à la ville. Pour cela, nous vous proposons 2 recueils de témoignages qui aboutiront à 2 projets culturels portés par la commune en 2021 : une pièce de théâtre et une exposition sur l'histoire de la ville. Deux projets qui ne pourront voir le jour sans votre aide ! », explique Nadia Segueni, conseillère municipale déléguée à la culture.



Avec la compagnie de théâtre La Ligne : la création un spectacle participatif « quelque chose de commun »

La Cie la Ligne est une compagnie de théâtre qui crée des spectacles documentaires. Le réel est leur source d'inspiration. Elle va créer un spectacle avec les Teillois avec pour point de départ de cette création « le séisme ». Le reste est à inventer !



Au cours de différentes rencontres qui ont eu lieu en juin sur plusieurs sites de la commune, Maia et Claire ont procédé à une première récolte de paroles et ont pu prendre connaissance des témoignages et récits.

Pour aller encore plus loin, elles organiseront en août des journées de partage de ces récits. A mi-chemin entre le documentaire et la création théâtrale, elles vous permettront pendant une journée entière, de raconter, d'écouter les autres, de mettre en commun vos histoires, vos questionnements, vos joies et vos colères.

Ces journées serviront de point de départ pour constituer le groupe qui participera à la création théâtrale de 2021. Ces journées seront gratuites avec un pique-nique partagé : jeudi 27, vendredi 28, et dimanche 30 août.

Inscription pour ces journées :

Sabine Wodon au 06 45 51 59 32 ou Claire Lauzon au 06 07 05 12 64

Pour toute question avec la Compagnie : Maia Jarville (metteuse en scène) au 06 66 53 29 68 ou Claire Lauzon (créatrice sonore) au 06 07 05 12 64 ou par mail à compagnielaligne@gmail.com.

Avec la commune : une exposition « Identité(s) du Teil »

« Nous travaillons aussi actuellement sur le projet « Identité(s) du Teil » qui donnera le jour à une exposition retraçant l'histoire de ses habitants, histoire souvent liée à l'industrie locale (Lafarge, SNCF, usine à soie...) et aux migrations.

Avec ce projet et la création d'une exposition, nous souhaitons créer ensemble l'album souvenirs de notre commune en mettant en lumière notre histoire commune, connaître le passé, comprendre le présent et se projeter dans l'avenir », explique Nadia Segueni.

Vous souhaitez partager vos souvenirs de la ville ?



Votre première photo en ville ? La première photo de votre famille au Teil ? Un souvenir de votre arrivée ? Des cartes postales ? Des documents administratifs ?

– Envoyez-nous vos documents à :

communication@mairie-le-teil.fr ou bien contactez Audrey Delalande au 06 78 55 93 29 / audrey.delalande@mairie-le-teil.fr, afin de déposer vos photos/documents en mairie (les documents seront scannés et restitués à leur propriétaire).

– N'oubliez pas de préciser dans votre mail : vos coordonnées, le lieu et la date de prise de vue, toute information importante sur le document.



Vous souhaitez témoigner de votre histoire ?

Laura Ramirez, étudiante en anthropologie à Lyon, nous aide à collecter une partie de la mémoire de la commune : témoignages d'habitants, anecdotes, photographies, cartes postales, anciens documents administratifs, etc. liés aux parcours de migration ou au travail. Autant de souvenirs qui sauront venir enrichir les archives de la commune et la future exposition.

Si vous souhaitez nous aider dans cette quête aux souvenirs et témoigner de votre histoire ou de celle de votre famille : contactez Laura Ramirez au 06 58 16 48 07 ou par mail : laura.ramirez.mairieleteil@gmail.com.



Zoom sur le projet partenarial d'aménagement (PPA)

■ Un PPA, qu'est-ce que c'est ?

Le projet partenarial d'aménagement (PPA) est un contrat mis en place pour répondre à la reconstruction post-séisme et à la requalification de la commune. Il permet :

- La participation de l'Etat à des projets d'aménagement complexes ;
- D'accélérer les procédures administratives d'aménagement et d'urbanisme, parfois longues voire incompatibles avec les réalités de terrain ;
- De donner une visibilité au projet, à l'échelle nationale.

■ Qui participe au PPA ?

- Il se concrétise au travers d'un contrat qui réunit plusieurs entités : l'Etat, la commune, la communauté de communes, l'Anah, l'ANRU, la Banque des territoires, Action Logement, le département, Ardèche Habitat, EPORA et le pays d'art et d'histoire.
- Le contrat fixe les objectifs et enjeux du projet de reconstruction du Teil et définit les engagements de chacun des partenaires.
- Il décrit aussi les modalités d'intervention de chacun des partenaires : moyens humains, financiers...

■ Quelle est la première action du PPA ?

La première action du projet partenarial est le lancement de l'étude urbaine ensemblière : à l'échelle de la commune elle va permettre de définir une stratégie de développement de la commune post-séisme et post-covid, pour un urbanisme qui s'adapte aux contraintes environnementales (séisme, inondation, réchauffement climatique...), dans le respect des identités et de l'histoire du Teil. Elle va également identifier des sites prioritaires qui feront l'objet d'une intervention rapide.

■ Quelle est l'autre action phare du contrat ?

Le PPA va permettre une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) boostée : révision des plafonds de ressources éligibles (touchera 75% des propriétaires occupants du territoire de la communauté de communes) et inscription d'un type de travaux supplémentaire (à savoir les travaux lourds liés au séisme).

Cette nouvelle OPAH débutera à la rentrée 2020

■ Quel est le fonctionnement de ce programme ?

Le PPA permet également de mettre en ordre de marche les différents acteurs de la reconstruction du Teil :

- Mise en place d'un groupe de travail « **relogement** » piloté en direct par la Préfecture de l'Ardèche (il a déjà permis de prolonger le fond d'aide au relogement d'urgence (FARU) pour les teillois relogés),
- Mise en place d'un groupe de travail « **assurances** » – également piloté par la Préfecture – afin de mobiliser les différents assureurs et de les sensibiliser aux problématiques rencontrées par les sinistrés (délais longs, absence de communication entre assureur et assurés...).
- Mise en place d'un groupe de travail « **foncier** » avec pour objectif premier de libérer la RN102 en procédant rapidement à la suppression du danger que représente le bar du Mélassien (voir article ci-dessous sur ce sujet).

Le bar « Le Mélassien » est en cours de démolition

Le bar « Le mélassien » situé en plein cœur du hameau de Mélas et à proximité immédiate de l'église a été fortement impacté par le séisme. Sécurisé par des étais métalliques en urgence pour permettre la réouverture de la nationale 102 par alternat début décembre, il faut désormais le démolir pour supprimer le danger d'effondrement et permettre la réouverture de la nationale 102 à double sens durant l'été.

Lors du conseil municipal du 08 juin dernier, la Commune a donc fait appel à l'expertise de l'organisme EPORA, qui est spécialisé dans ce type de projet de démolition en contexte urbain dense et qui dispose de l'ingénierie humaine et financière pour agir vite.

Ce projet de déconstruction a été monté en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France.

■ Planning prévisionnel :

- Libération de la RN102 courant juillet
- Fin des travaux de déconstruction fin septembre



Dernière minute : L'église de Saint Etienne de Mélas retenue par la «mission Bern»

L'église de Saint Etienne de Mélas a été sélectionnée parmi les monuments retenus dans le cadre de la "Mission Patrimoine en péril" confiée à Stéphane Bern. Pour son édition 2020, elle fait partie des 18 édifices qui pourront bénéficier du soutien de la Fondation du patrimoine.

Ainsi, la commune bénéficiera d'un soutien financier de la Mission Stéphane Bern via la Fondation du patrimoine, grâce au jeu à gratter «Mission Patrimoine 2020», qui viendra s'ajouter aux subventions du ministère de la Culture ainsi qu'aux dons et mécénats collectés.

La dotation accordée sera annoncée lors des prochaines Journées européennes du patrimoine, samedi 19 et dimanche 20 septembre.



Crédit photo : © OCUS / Fondation du patrimoine

Les travaux dans les écoles vont démarrer



Ecole modulaire



Ecole modulaire

Les écoles du centre, de Frayol et de Mélas ont été fortement impactées par le séisme et la situation matérielle est toujours compliquée.

Concernant **l'école de Frayol** : l'école modulaire de Frayol (installée à côté du gymnase Chamontin) restera en place jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école (voir page 14).

Concernant **l'école du Centre**, les travaux de réparation des salles au-dessus du restaurant scolaire sont en préparation et devraient débiter dans quelques semaines.

Pour celle de **Mélas**, le projet de réparation de l'école est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un programme

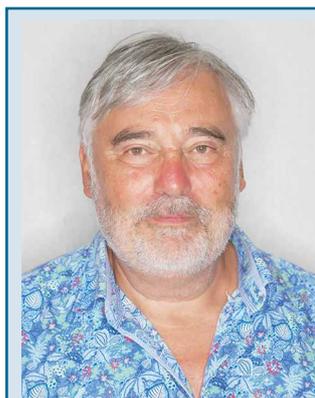


Ecole de Mélas



Ecole du Centre

ambitieux qui va, à la fois réparer les dégâts causés par le séisme, mais également faciliter les circulations à l'intérieur du bâtiment, l'accessibilité globale du bâtiment par l'ajout d'un ascenseur ainsi que l'isolation du bâtiment pour réaliser des économies d'énergie. Ce vaste programme est travaillé en concertation avec l'équipe enseignante, le personnel et les représentants de parents d'élèves. Il faudra attendre la rentrée de septembre 2021 pour que l'ensemble des travaux soient finalisés.



Le mot de Alain Mazeyrat – Adjoint à la reconstruction post-séisme

« J'ai pris mes fonctions il y a quelques semaines et au cours des réunions, de mes rencontres avec certains habitants, de visites de terrain... je réalise encore plus à quel point les enjeux de la reconstruction post-séisme sont importants. Il faut traiter non seulement les situations individuelles en prenant les attentes urgentes des sinistrés, mais aussi identifier des sites prioritaires nécessitant une intervention rapide, tout en réfléchissant sur certains quartiers aux enjeux urbains à plus long terme (aérer certains îlots ? Créer des lieux de vie dans les quartiers ? Créer des espaces verts ? Reconstruire du neuf...). Nous attendons avec impatience l'équipe qui va nous accompagner pour travailler sur la reconstruction du Teil. Elle nous permettra d'avancer sur tous ces sujets mais aussi de rassembler auprès de tous les partenaires nationaux, les budgets indispensables à la reconstruction. »

Le collectif des sinistrés : un accompagnement quotidien

Le rôle du collectif

L'association « Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 novembre 2019 » a été créée le 11 décembre dernier.

L'objectif des bénévoles du Collectif est de recenser, d'identifier et de fédérer les personnes tant physiques que morales dont le patrimoine a été affecté par des désordres suite au séisme.

Pour accompagner au mieux les dossiers des sinistrés, de nombreux appuis entourent l'association : professeurs en droit des assurances, anciens experts, experts d'assurés, acteurs du bâtiment, experts structure, juristes...

7 mois après son lancement le Collectif rassemble aujourd'hui plus de 600 adhérents.

Une première réunion publique d'information s'est tenue le 31 Janvier 2020 rassemblant plus de 700 personnes au Teil.



La mise en place d'un accompagnement individuel :

Depuis le 06 Janvier 2020 l'association accompagne les adhérents individuellement dans leurs différentes démarches avec la mise en place d'une adresse mail et l'organisation de permanences tenues au Teil deux jours par semaine.

Interrompues pendant la période de confinement, ces permanences sont de nouveau accessibles sur rendez-vous depuis le début du mois de Juin.

- Rôle de conseils et d'aides aux adhérents (définition du cycle d'un dossier d'assurance, points clefs, analyse des documents, etc.).
- Appui aux adhérents si désaccord significatif ou incompréhension sur rapport d'expertise et/ou proposition d'indemnisation.
- Rédaction de lettres type pour accompagner les sinistrés dans l'ensemble de leurs démarches (prestataires, distributeurs, banques, etc.).
- Accompagnement des sinistrés auprès des différentes cellules d'aides (relogement, sociales, juridiques, etc.).
- Conseils pour travaux sur les maisons mitoyennes : pour limiter le risque de futurs conflits, le Collectif a élaboré un formulaire « constat amiable d'état des lieux avant travaux ».

Les actions collectives du collectif :

De nombreuses actions et missions ont été menées sous l'impulsion du Collectif auprès de différentes instances afin de faire remonter les dysfonctionnements constatés tout au long de l'étude des dossiers de sinistrés, parmi elles :

- **Participation active au « Groupe de Travail Assurances ».** Ce groupe piloté par Madame le Préfet, rassemble une responsable de la Fédération Française des Assurances (FFA) et les maires des communes sinistrées.

Cette participation a permis de faire accélérer la gestion des dossiers mais aussi de mettre en lumière de nombreuses zones d'ombre consécutives à cette catastrophe pour laquelle il n'y avait jusqu'alors aucun retour d'expérience. Un inventaire de ces dysfonctionnements est en cours et fera l'objet de rencontres avec des élus dans le cadre d'un projet de loi.

- **Sollicitation du député de la première circonscription de l'Ardèche,** Monsieur Hervé Saulignac, qui a posé une question orale à l'attention du Ministre de l'Intérieur lors de la séance du 19 Mai dernier à l'Assemblée Nationale. Le but de cette intervention était de demander l'appui du Ministre pour faire pression sur les assureurs afin que les iniquités de traitement soient aplanies et que les retards imputés aux assurances puissent se résoudre dans les meilleurs délais.

- **Participation à la cellule de suivi et d'accompagnement post-séisme au sein de la préfecture de l'Ardèche** qui traite, entre autres, des problématiques de relogement et de voiries.

L'association tient informée régulièrement l'ensemble de ses adhérents sous forme de lettre d'information envoyée par mail et communique son actualité par l'intermédiaire de sa page Facebook.

Un important travail a déjà été effectué par le Collectif et il est important de remercier les membres du bureau, tous bénévoles et dont l'implication sans faille depuis la création de l'association a permis à de nombreux sinistrés d'être accompagnés.

Il reste cependant beaucoup de travail à réaliser et la route est encore longue pour voir aboutir l'ensemble des dossiers. C'est pourquoi l'association a décidé de recruter une secrétaire à temps partiel depuis le début du mois dans le but de sécuriser ses ressources humaines et permettre aux membres du bureau de se décharger de tâches administratives pour se consacrer à un travail de fond.



Comment contacter le collectif ?

Bulletin d'adhésion et plus de précisions sur :

www.collectif-sinistrés-seisme.fr

Page facebook

@collectif pour les sinistrés du séisme

Adresse mail : collectifseisme@gmail.com

Le répertoire des aides et accompagnements aux sinistrés

Vous êtes sinistrés, vous avez besoin d'un conseil ou d'une aide concernant vos droits, le logement, les arrêtés, vos travaux... nous avons listé ci-dessous tout ce qui est mis en place actuellement sur la commune (attention ces informations sont susceptibles d'évoluer ou de changer dans les prochains mois) :

1/ Conseils juridiques, aides à la relation aux banques, assurances, experts...

CIDFF DE L'ARDECHE (Permanences juridiques)
Lieu : Salle des fêtes de la Mairie Le Teil (après-midi) ou CMS (dès réouverture)
Horaires : Tous les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Téléphone : 04 75 93 31 70
Mail : cidff07@cidff07.fr
Attention : dans l'attente de la réouverture des CMS, les permanences se déroulent toutes à la salle des fêtes de la Mairie. Dès réouverture des CMS, les permanences du matin (8h30 à 12h30) se dérouleront au CMS – 15 rue du Travail.

Aide juridique AMAV

Lieu : 17 cours du Palais – Privas
Horaires : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Téléphone : 04 75 29 30 00
Mail : amav07@orange.fr

Suspension :

Pour les sinistrés qui n'auraient pas obtenu une suspension de leurs échéances de prêt auprès de la banque il est possible d'introduire une requête aux fins de suspension d'échéance auprès du Tribunal de Privas. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la mairie.

2/ Collectif des sinistrés du 11 novembre (voir article page 11) (permanences)

Lieu : salle des fêtes de la mairie de Le Teil
Horaires : les vendredis de 16H à 18H30 et les Samedis de 9H à 12H, uniquement sur RDV
Téléphone : 06 49 80 26 60 – Le standard est ouvert les Lundis et Jeudis entre 14h et 16h – il est exclusivement réservé, pour le moment, à la prise de RDV pour les permanences, uniquement aux horaires annoncés et sans possibilité de laisser de messages vocaux).
Mail : collectifseisme@gmail.com
Site internet : <https://collectif-sinistrés-seisme.fr>

3/ Aide pour le logement : la MOUS, cellule d'aide pour le logement des sinistrés

Lieu : 82 rue de la république. Le Teil
Horaires : Rencontres sur rendez-vous.
Téléphones :
 Pour les sinistrés un n° 07 85 54 12 22 –
 Pour les personnes proposant un logement (bailleur) : 07 87 22 56 71
Mail : gestioncrise@ardeche.fr

4/ Aides pour financer les travaux post séisme

Lieu : salle des Fêtes de la Mairie
Horaires : les mardis de 16h à 18h (sauf les 3ème mardi du mois), les 3ème mercredi du mois de 15h à 17h et les vendredis de 14h à 16h. Uniquement sur rendez-vous
Téléphone : 04 75 29 55 36 – 06 44 22 04 93
Mail : m.bachelet@solihia.fr

5/ Vous avez des difficultés financières liées au séisme, vous pouvez solliciter le fond partenarial d'aide aux sinistrés (CAF – Département de l'Ardèche – CCAS Le Teil)

Les aides sociales et assistantes sociales :
Lieu : CMS Le Teil – Espace Aden 15 rue du travail
Horaires : Du Lundi au Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 sur rendez-vous
Téléphone : 04 75 49 54 70

Lieu : CCAS Le Teil – Mairie rue de l'Hôtel de ville
Horaires : du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Téléphone : 04 75 49 63 29

6/ Pour lever l'arrêté qui interdit d'habiter votre logement (démarche à réaliser par le propriétaire)

Lieu : demande de mainlevée auprès des services techniques – 37 av. de l'Europe – entrée par le gymnase Chamontin).
Téléphone : 04 75 92 22 26 (demander Stéphanie Bué)
Horaires : lundi, mardi et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 17h00
Documents à apporter : rapport d'expertise et factures des travaux réalisés.

La parole aux habitants : « LE SEISME », poème du Docteur Abbas

«Le Teil était un beau village
 au pied de la colline
 avant que le diable se charge
 pour lui défigurer la mine
 et donner à sa belle gueule
 une sale gueule de décharge
 C'est depuis une bonne lurette
 que la ville a perdu ses mirettes
 Un tailleur des montagnes
 l'a prise pour compagne
 s'est intéressé par ses rondeurs
 Il s'est engagé à lui faire
 une bonne cure de minceur

Ses collines étaient jolies
 et avaient une bonne mine
 elles le trouvèrent impoli
 avec ses tirs de mines

On savait qu'il y avait une faille
 au fond de ses entrailles
 Elle n'aimait guère qu'on veuille
 remodeler ses tours de taille

Le 11 novembre, l'horreur
 on ne l'attendait guère
 un gémissement de douleur
 une voix de tonnerre
 Un hurlement qui fait peur
 C'était un séisme grondeur
 accouché par la terre

Sous l'effet des secousses
 les écoles se trémoussent
 Les bambins ont eu de la chance
 ils furent en vacances
 Les locaux, ont subit des
 dommages
 n'ont pas résisté au naufrage
 et les élèves qu'on trimballe
 de ville en ville comme des balles
 En attendant les nouveaux locaux
 des algecos style art déco

Les églises sont touchées
 La cloche qui sonnait à tue-tête
 n'a jamais pu briser le clocher

Le séisme sur un coup de tête
 le secoue et l'étête

Le mot exprimant l'horreur
 qu'on entend à coup sûr
 et que tout le monde susurre
 est celui : j'ai eu peur
 Des fissures dans les sols
 des fissures dans les murs
 Et le diable qui murmure
 Au fin fond des sous-sols

Il n'y a pas eu des morts
 grâce aux secours des sapeurs
 ils étaient rapides et très forts
 soignèrent aussi les torpeurs
 Tout le monde est d'accord
 pour les remercier de tout cœur

Oui messieurs-dames
 Le Teil était comme une belle
 femme
 elle n'aimait pas la laideur

Elle avait son chemin de fer
 qu'elle enlaçait dans son cœur
 Elle a gardé le chemin laissé
 pour mort
 personne ne s'occupe de son sort
 Entre celui qui lui arrache ses
 chignons
 avec hargne sans remords
 et les camions par millions
 qui s'acharnèrent sur son corps
 c'est normal qu'elle se révolte
 gémit, tressaille et sursaute

Le Teil a subi des secousses
 C'est un appel à la rescousse
 mais l'homme par essence
 son égoïsme est plus fort
 Pourquoi c'est moi qui l'encense ?
 elle ne m'a jamais fait du tort
 je suis son fils adoptif
 entre nous s'est tissé un lien affectif
 Sentiment, ni ambigu, ni équivoque
 et, que ce soit dit, réciproque.»

Le mur végétalisé de place Garibaldi est bientôt terminé

Au fur et à mesure des années, la rue Kleber et la place Garibaldi changent de visage. Comme vous le savez, après avoir acquis puis démoli des bâtiments d'habitation vétustes, un grand espace aéré a vu le jour en 2014. Une première étape avait été franchie avec le travail de l'association de l'Aire et les habitants pour réfléchir au lieu de vie qu'ils souhaitent pour leur quartier. Aujourd'hui,



c'est une étape supplémentaire qui est sur le point de se terminer grâce à la compétence des entreprises locales Bâtissons Bois et Paysagiste Fabien Maldy sous la maîtrise d'œuvre d'un architecte ardéchois (GDA Architecte) : un bel ensemble qui mixte harmonieusement bois et végétaux vient habiller le mur de la place.

Il sera terminé dans quelques semaines.

La nouvelle école sort de terre

Le bâtiment qui va accueillir le nouveau groupe scolaire sort de terre. Sous la grue qui surplombe le site, visible depuis toute la ville, les équipes de maçons s'affairent pour monter les murs et couler les planchers, tandis que dans les anciens locaux de l'AFPA qui vont être transformés en salles de restauration, le carrelage et les menuiseries sont déjà posés. La crise sanitaire liée au covid19 a ralenti un peu l'avancée du chantier qui sera fini à la fin du printemps 2021. Les jeux des enfants dans la cour végétalisée et les craies sur le tableau arriveront en septembre 2021.



Des nouvelles de la déviation

La phase 1 des travaux du contournement du Teil se termine : le giratoire de Rochemaure est fini, tout comme le passage supérieur de la voie ferrée et la voie communale de La croix de la Lauze à Rochemaure.

Sur la montée des Combes les terrassements en prévision du demi-échangeur de la RN 102 venant de Mélas et de la déviation sont terminés. Seul un mur de soutènement important est en cours de finition.

Le captage de plusieurs sources a été effectué et l'eau est canalisée sous la chaussée.

Du fait de la crise sanitaire liée au covid-19, les entreprises en charge des travaux du contournement du Teil ont interrompu leur activité le 17 mars 2020, ce qui a occasionné un retard de deux mois environ. Les travaux ont repris depuis le 27 avril.

Désormais, un seul atelier travaille au niveau du mur M1 (montée des Combes au Teil) et au niveau de la base vie des Grimolles. Des mesures ont été prises par les entreprises afin de garantir le respect des dispositions sanitaires de protection des salariés, lors des travaux.

La deuxième phase débute. L'attributaire du marché de construction du viaduc du Frayol est le groupement d'entreprises « Eiffage Génie Civil – Agence de Saint-Etienne/Eiffage Génie Civil Terrassement – Forézienne d'Entreprises/Gagne Construction métallique ».

Après la notification du marché et du fait de la pandémie, la période de préparation pour la construction du viaduc du Frayol a été prolongée d'un mois, elle permettra de fixer les différents principes d'organisation et d'exécution du chantier. Les travaux devraient débuter à l'issue de cette période, en juin 2020, pour une durée prévisionnelle de 20 mois.

Le viaduc du Chabassot sera réalisé plus tard : pour accéder à la zone de construction de ce dernier, les engins circuleront sur le viaduc du Frayol.

Sur la commune de Rochemaure, un marché de construction d'un ouvrage de franchissement du Chambeyrol et de dévoiement du chemin de Mayour est en consultation des entreprises ce qui permettra le raccordement à l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée qui est terminé.

Ces travaux devraient être engagés à l'automne 2020.

De plus un marché est en cours de réalisation pour démolir deux habitations ainsi qu'une ruine qui sont dans l'emprise du tracé.



Réalisation du mur de soutènement de la montée des Combes (photo DIRCE mai 2020)



Travaux du contournement dans les Combes.



Le mot de Pascale Tolfo – 1ère adjointe aux travaux et à la participation citoyenne

Les travaux avancent. L'école sort de terre et les enfants pourront y faire leur rentrée dès septembre 2021. Il s'agit là du plus gros investissement de la commune depuis des décennies : une école neuve, accessible, avec des espaces de jeux, au milieu de la nature, c'est ce que nous souhaitons pour nos enfants teillois. Comme expliqué dans les pages précédentes, toutes les écoles touchées par le séisme vont aussi être en chantier prochainement et permettront rapidement de meilleures conditions de travail aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal, que je remercie et que je félicite pour leur implication, leur réactivité, leur aide dans les moments compliqués qu'a connus la commune afin que nos enfants soient le moins pénalisés possible.

Entre le séisme du 11 novembre et le confinement, nous avons su réagir et mettre tout en œuvre pour que tous nos chantiers redémarrent rapidement grâce à l'aide de nos entreprises. Des travaux de voirie vont démarrer en plusieurs points de la commune et nous continuons à avancer sur tous les dossiers de nos bâtiments et de nos églises.

De même, nos personnels sont à pied d'œuvre. Nos services techniques ont démarré une importante campagne de désherbage. Ils vont être aidés dans les semaines à venir par l'emploi de 4 jeunes saisonniers. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour rattraper les semaines de retard qui se sont accumulées.

Je profite de ce message pour remercier l'ensemble de nos agents qui sont sur le front et font tout leur possible pour rattraper le temps perdu. »



►► Couleur Design

Couleur design est une entreprise de peinture en bâtiment créée récemment par Cédric Nugou et Florent Royere.

Cédric a 10 ans d'expérience dans le métier de la peinture dont 3 années en tant que conducteur de travaux et chargé d'affaires. Cette société est spécialisée dans la plâtrerie, la peinture bâtiment, industrielle (pistolet basse pression) et la remise au concept grande distribution, ainsi que dans les revêtements de sols souples.

Ils effectuent des travaux de peinture sur des bâtiments professionnels, industriels mais aussi sur des habitations ou des appartements et se déplacent sur tout le territoire français.

Devis gratuits.

Contacts :

Couleur design – avenue Paul Langevin.

Cédric : 06 45 49 53 40

Florent : 06 09 34 32 72

►► Garage T2S Services Auto

Ouvert depuis le 02 décembre 2019, le garage T2S SERVICES AUTO vous propose tous les types de réparations possibles sur toutes les marques de voitures : entretien, pneumatique, climatisation, vitrage, carrosserie, diagnostic, etc.

Les gérants sont également en capacité de vendre des véhicules neufs et d'occasions.

Après plus de 10 ans dans différentes concessions automobiles sur Montélimar et Valence en tant que mécanicien, technicien expert puis chef d'atelier, Sylvain a souhaité créer son entreprise et s'est lancé en couple dans cette aventure.

A la recherche d'un local depuis plus d'un an, ils trouvent enfin « LE » local en lieu et place de l'ancien Pneumatic 2000.

Suite aux démarches nécessaires à la création d'une entreprise en sollicitant tous les organismes susceptibles de les aider, nombreux ont répondu présents dont principalement : Initiative seuil de Provence et la Communauté de commune Rhône Ardèche Coiron.

Ils espèrent reprendre leur activité telle qu'ils l'ont laissé en mars, avant le confinement. La satisfaction client étant leur objectif premier. Un accueil agréable et souriant vous sera réservé par Sylvain et Sara !



Contact :

T2S SERVICES AUTO

3 bis avenue Paul Langevin

Tél : 09 88 35 18 69

Le QG

Le bar-restaurant le QG a ouvert ses portes depuis le 2 juin dernier en lieu et place des « terrasses du Teil ». Christophe Niès, teillois d'origine a souhaité créer un lieu convivial où chacun se sent bien que ce soit pour une soirée en famille, entre amis ou en couple. Il propose avec son chef, un menu du jour (entrée/plat/dessert) à 16,90 euros ainsi qu'un large choix à la carte (pizza, salades, hamburger...). La terrasse ombragée dans la cour intérieure vous promet également de belles soirées avec un terrain de pétanque tout juste créé. Le samedi midi, il vous proposera aussi un menu barbecue quand le temps le permettra.

Le bar restaurant est ouvert tous les jours de 6h30 à 15h, le samedi de 7h à 15h, le dimanche de 8h à 12h. Le mercredi soir de 18h à 20h (bar), le jeudi et vendredi de 18h à 23h (restauration). Pour réserver sur les jours de fermeture, contacter Christophe.



Contact : Le QG – Place Jean Macé – Christophe Niès – 09 80 85 94 33 ou 06 61 45 93 20



KN Sport

Nassim Kerdjou a ouvert une boutique d'articles de sport : baskets, survêtements, casquettes, tee-shirts, boules de pétanque, ballons... tous les articles nécessaires à la pratique sportive. N'ayant pas tout en boutique, il peut commander sur catalogue avec un délai de livraison de 4 jours.

Il procède également à tous les types de flocage et broderies sur tous supports.

Nassim a également mis en place une tarification spécifique pour les clubs.

N'hésitez pas à le contacter, il vous présentera tous les produits qu'il peut vous proposer.

Contact :

KN Sport – Nassim Kerdjou – Place Jean Macé – 07 67 46 48 35

Arrivée d'un cabinet de thérapie familiale

John Pigot, tout récemment installé au Teil, vient d'ouvrir un cabinet de thérapie familiale.

Lors de ses rencontres avec les familles, il porte son attention sur les difficultés relationnelles qui existent au sein de celles-ci et leurs conséquences. Il peut s'agir de difficultés de couple, éducatives ou plus largement de toute difficulté relationnelle au sein de la famille.

Il écoute attentivement chacun lui présenter son point de vue, ses besoins et ses difficultés. Puis il apporte sa compréhension et son expertise pour que les relations évoluent favorablement.

Il reçoit sur rendez-vous à son cabinet mais peut aussi vous proposer des rencontres à votre domicile, en toute discrétion et confidentialité, en s'adaptant au mieux à vos contraintes.

Il propose que vous l'appeliez pour partager avec lui vos questions.



Contact : 4 bis impasse Georges Dejoux 07400 LE TEIL – 06 52 13 41 80 – <https://apptherapie.com>

Tribune de la majorité «Le Teil en avant»

Les résultats des élections municipales du 15 mars dernier témoignent clairement du souhait des Teillois de voir autour du maire Olivier Peverelli une équipe municipale motivée, disponible et compétente aux avant-postes pour les six ans à venir. Six années certainement parmi les plus importantes que nous ayons connues.

Et c'est bien pour cela, qu'au-delà même du score électoral, la nouvelle équipe est engagée pleinement et sur tous les fronts dans le travail municipal.

Travail immense car les projets sont nombreux, très nombreux : au-delà des travaux liés à la reconstruction, la commune du Teil s'affirme de plus en plus comme un vrai bourg centre avec tous les avantages comme la présence de très nombreux services et associations mais cela suppose aussi un investissement sans faille des élus.

Cela suppose d'ailleurs de la même façon une mobilisation pleine et entière de tous les agents communaux qui ont prouvé largement lors des deux crises majeures que la commune a traversées combien on pouvait leur faire confiance.

On sait aussi qu'avec l'équipe en place, la discussion, la concertation avec tous les habitants sera la priorité pour que Le Teil soient la ville de tous les Teillois, pour tous les Teillois.

Le défi est passionnant et il sera sans nul doute relevé.

Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous » - Carine Gaillard

On peut compter sur la vertu d'un homme ordinaire.

C'est exiger de lui un effort surhumain dès lors qu'il est élu.

Mais lui donner une capacité décisionnelle opérationnelle sur sa propre ville en fait un Citoyen.

Assemblées citoyennes locales, referendum périodiques, projets déterminés, construits, puis hiérarchisés par l'intelligence collective et elle seule - tout en ramenant l'élu au rang de simple exécutant - tel est notre projet de démocratie directe.

Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous » - Raphaël Buard

J'ai voté contre la majoration de 15 % des indemnités de fonctions car au Teil :

20 % de la population active est privée d'emploi

22 % est pauvre et depuis le séisme 12 % est partie.

15 % sur 6 ans ce sont près de 97000 € d'économies à utiliser pour récompenser le personnel en première ligne pendant le covid ou soutenir les jeunes Teillois entravés dans leur scolarité.

Pour ma part, je plaide pour la suppression des indemnités d'élus. Imaginez ce que cela ferait.

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil » - Sophie Lorenzo, Bernard Gleyze, Ludivine Durif

Nous souhaitons débiter cette première tribune en remerciant tous les électeurs et les soutiens qui ont porté notre liste à près de 22% le 15 mars dernier. Nos 3 sièges d'opposition au sein du nouveau conseil municipal sont occupés par Sophie LORENZO (commission appel d'offres, commission finances, conseil local de surveillance et de prévention de la délinquance), Bernard GLEYZE (commission travaux et centre d'action sociale) et Ludivine DURIF (commission urbanisme et caisse des écoles).

Notre ligne de conduite lors de ces 6 prochaines années est claire : défendre nos propositions mises en avant lors de la campagne des élections municipales.

Nous soutiendrons les projets qui permettent une amélioration du cadre de vie des Teillois comme par exemple, d'accorder l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les terrasses, emplacements du marché et du vide grenier.

A l'opposé, dans le contexte actuel où se trouve notre ville suite au séisme, nous avons voté contre l'augmentation de 15% des indemnités financières du maire et de ses adjoints lors du conseil municipal du 08 juin 2020.

Nous restons à votre écoute.

mail : sophie.lorenzo@hotmail.com

facebook : Lorenzo Sophie

Les rendez-vous et animations...

Le Teil, ville départ du Tour de France



Le jeudi 3 septembre prochain, la commune accueillera une étape du Tour de France avec le départ pour le Mont Aigoual. Toute la journée, la ville vivra aux couleurs du tour : animations, écrans géants, jeux pour les enfants... Venez profiter de cette journée de fête dans le cœur de ville, flâner au milieu des animations et profiter des terrasses de nos cafés-restaurants. Retrouvez tout le programme des animations sur le site de la commune.

Si vous souhaitez être bénévole pour cette journée, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Toutes les infos : www.mairie-le-teil.fr



Crédit photo : © P. Ballet

Du 21 juin au 20 septembre

La fête de la musique devient tout l'été « animations musicales dans les bars et restaurants de la ville ».

Afin d'accompagner les cafés-restaurants, la commune a décidé de leur allouer une subvention dans l'organisation de leurs concerts estivaux. Retrouvez les dans l'agenda sur le site : www.mairie-le-teil.fr

Du 20 au 25 juillet

Animations quartier Centre toute la semaine.

Le 24 juillet à 18h30 : spectacle de plein air « La Cuisinière » au stade Etienne Plan par la Cie Tout en Vrac.

Organisé par Le Centre Socioculturel :
04 75 49 08 96

Du 1er au 24 juillet

Exposition « Nous et les autres des préjugés au racisme ».

Tout public et gratuit – visites à la salle des fêtes de la mairie.

Organisé par Le Centre Socioculturel :
04 75 49 08 96

Du 27 au 31 juillet

Animations quartier Teillaret toute la semaine.

Le 31 juillet à 19h00 : concours de Molkky.

Organisé par Le Centre Socioculturel :
04 75 49 08 96

Samedi 11 juillet

OÙ

dimanche 12 juillet

« Un temps pour respirer » avec Félines Art. Gestion du stress, Initiation au théâtre et Sophrologie.

Salle des fêtes de la mairie de 10h00 à 16h30 : apporter un repas sorti du sac et un petit tapis ou couverture. Intervenante : Sabine Wodon (diplômée d'état).

<https://sabinewodon.wixsite.com/hypnose>

Pour jeunes et adultes. Entrée Libre sur Inscriptions (max. 8 pers.) : 06 45 51 59 32

19 et 20 septembre

Journées du patrimoine

balade en collaboration avec l'Office du tourisme ou Le Pays d'Art et d'Histoire.

Informations service animations : 04 75 49 63 28

Du 1er au 4 octobre

Cafés littéraires.

Programme à venir.

Tout l'été des rendez-vous à L'Épicentre.



Nouveau concept teillois entre résidences d'artistes, spectacles, partys, guinguette et camping... C'est une aventure collective à vivre tous ensemble !

Situé sur le site de permaculture de Zone 5, animé par la nouvelle association « The Teil To Be » et grâce au soutien de la Mairie de Le Teil et du département de l'Ardèche, L'Épicentre vous propose des Summer Camps, des ateliers la journée, des spectacles le soir et des DJ la nuit (entre autres).

Ouvert à tous !

Renseignements : The Teil To Be – 6 avenue du 11 novembre 1918 – 06 33 97 49 64

Du 6 au 10 juillet

Animations quartier de Frayol toute la semaine.

Le 10 juillet à 19h00 : spectacle « Pères indignes » par Happie la Compagnie. Organisé par Le Centre Socioculturel : 04 75 49 08 96

Mercredi 8 juillet

« L'atelier souvenir du Teil » de 14h-17h30 à la Maison des Projets du Centre-ville.

Informations : audrey.delalande@mairie-le-teil.fr ou 06 78 55 93 29

Jeudi 9 juillet

Cordes en balades, concert à 18h et à 19h00 Place Garibaldi.

Informations service animations : 04 75 49 63 28

Jeudi 9 juillet

Atelier récup' (fabrication de cadre en carton) à 14h00 – Maison des projets de la Violette par Esprit Récup.

Atelier gratuit et ouvert à tous (attention 10 pers. max.).

Renseignements : audrey.delalande@mairie-le-teil.fr ou 06 78 55 93 29

Du 13 au 17 juillet

Animations quartier La Violette toute la semaine.

Le 17 juillet à 20h30 : animation musicale.

Organisé par Le Centre Socioculturel :
04 75 49 08 96



Plus d'informations sur :
www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook :
Commune Le Teil

Le Teil

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI
Rédaction : Mairie Le Teil
Photos : Mairie Le Teil
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.



Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises

Kévin ALLIBERT

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

ZA Rhône Helvie - 07400 Le Teil - Tél. 04 75 49 48 48
Email : kevinallibert@orange.fr - www.pompes-funebres-teilloises.fr

Artisan Boulanger Pâtissier Traiteur

La Mie d'Amaury

Viennoiseries • Pains spéciaux • Sandwichs
FAIT MAISON

Ouvert de 7h à 13h et de 15h30 à 19h - Fermé le mardi AM et mercredi journée

54, rue de la République - 07400 Le Teil

Tél : 04 75 98 35 61



RÉSEAUX

Réseaux Humides
Aménagement
voirie et plate-forme
Assainissement autonome
Plateforme de recyclage BTP

www.cbm-ardeche.com

Chemin du Dépôt - 07400 LE TEIL
Tél. : 04 75 49 01 53 - cbmreseaux@orange.fr



Atelier 3d
architecture

1 Terr rue Robert Fourmeron - 07400 LE TEIL
T 04 75 52 22 00 - F 04 75 52 28 28
contact@atelier3a.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

S.A.R.L. MANFIOTTO Frères

5 chemin du Bourdary - 07400 LE TEIL

Tél. 04 75 49 10 96

MARCHÉ AUX AFFAIRES

04 75 46 20 04

TOUT POUR VOUS PLAIRE !

- Décoration
- Art de la table
- Voilage
- Loisirs
- Ménager
- Bricolage
- Produits saisonniers...

ENCORE MOINS CHER !

Centre Commercial LA ROTONDE - Chemin du dépôt • 07400 LE TEIL

PARCOURS DANS LES ARBRES

accessible à tous avec sa ligne de vie continue !
A partir de 2 ans

IONCAS aventure

NOUVEAUTÉ LASER GAME

06 41 48 44 30
15 Montée du Château - 07400 LE TEIL

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire **Moins cher**

- Décoration
- Bricolage
- Matériaux
- Jardinage
- Animalerie

Horaires :
du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 19h
Samedi : 8h30 à 12h30 - 14h à 19h
Dimanche : 9h à 12h30

04 75 49 65 70
ZA la Rotonde
Chemin du Dépôt
LE TEIL

Nouveauté : Location Camion benne

Intermarché SUPER

SERVICES

- LOCATION VEHICULE
- LAVERIE AUTOMATIQUE
- GAZ LIBRE SERVICE
- PHOTOCOPIES
- CARBURANT 24H/24
- DRIVE
- CABINE PHOTOS
- PRODUITS DU MONDE
- CAISSE LIBRE-SERVICE
- DISTRIBUTEUR DE BILLETS
- RETRAIT
- LIVRAISON À DOMICILE

Cap Rotonde
Le bien-vivre se cultive ici

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT
LE TEIL 04 75 98 08 60

OUVERT TOUTE L'ANNÉE DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
TOUS LES DIMANCHES MATINS : DE 8H30 À 12H30

Berthouly

- Bâtiment
- Terrassement
- Génie Civil
- Canalisation
- Ouvrage d'Art

Siège social :
2 impasse du Lavoir
07350 Cruas

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr